

## Les frais du contrat d'assurance vie Ebène \*

Montant minimal de versement initial : 150 000 €

Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat : NA

### FRAIS ANNUELS

#### A) Frais de gestion du contrat

Frais des supports

- Fonds en euros (support Sécurité en Euros)
  - 0,84% maximum

Le coût de la (des) garantie(s) complémentaire(s) proposée(s) par le contrat est inclus dans ces frais de gestion

- Supports en unités de compte
  - 0,84% maximum

Le coût de la (des) garantie(s) complémentaire(s) proposée(s) par le contrat est inclus dans ces frais de gestion

Gestions pilotées ou standardisées

- Gestion sous Mandat Plurielle : commissions prélevées par la banque
  - 0,80% TTC supplémentaires pour un capital constitué inférieur à 150 000 €,
  - 0,56% TTC supplémentaires pour un capital de 150 001 € à 500 000 €,
  - 0,35% TTC supplémentaires pour un capital constitué supérieur à 500 000 €,

Minimum de perception : 500€ TTC supplémentaires par an

Gestion conseillée Synoé : commissions prélevées par la banque

- 0,50 % TTC supplémentaires jusqu'à 1 000 000 €
- 0,40 % TTC supplémentaires à partir de 1 000 000 €

#### B) Frais de gestion des unités de compte prélevés par les gestionnaires d'actifs

##### 1/ Gestion libre – moyenne par type de support

Fonds actions** (moyenne)	2,12 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	1,13 %
Fonds obligations (moyenne)	1,32 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,64 %
Fonds immobilier**** (moyenne)	1,87 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,48 %
Fonds diversifiés (moyenne)	1,66 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,56 %

##### 2/ Gestion libre en gestion Private Banking – moyenne par type de support

Fonds actions** (moyenne)	2,11 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	1,06 %
Fonds obligations (moyenne)	1,29 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,60 %
Fonds immobilier**** (moyenne)	1,39 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,23 %
Fonds diversifiés (moyenne)	1,64 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,59 %

### 3/ Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée – moyenne par univers d'investissement

Gestions pilotées ou standardisées

- Gestion sous Mandat Plurielle	1,68 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,43 %
Gestion conseillée Synoé	1,74 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,76 %

#### C) Autres frais annuels

<i>frais forfaitaires</i>	NA
<i>frais proportionnels</i>	NA

### FRAIS PONCTUELS PAR OPERATION (TAUX OU MONTANT MAXIMAL)

Frais sur versement

- **2,5% maximum**

Frais de changement de modes de gestion 0%

Frais d'arbitrage

Gestion libre

- Proportionnels ou forfaitaires
  - **0,25%** dans la limite de 50€ s'il s'agit d'un arbitrage en sortie du support Sécurité en Euros,
  - **0,75%** s'il s'agit d'un arbitrage à destination du support Sécurité en Euros,
  - **0,5%** dans la limite de 75€ pour un arbitrage entre supports en unités de compte
  - **0,5%** supplémentaires pour un arbitrage provenant d'un support immobilier représentatif de parts de SCI
- Arbitrages dans le cadre de Programmes d'arbitrages
  - **0,5 %** des sommes arbitrées dans la limite de 75€ pour le programme Sécurisation des gains
  - **Gratuit** pour les programmes Dynamisation du rendement et Investissement progressif
- Nombre d'arbitrages gratuits par an 0

Arbitrages en Gestion sous Mandat Plurielle :

- **Gratuits** pour les arbitrages réalisés dans le cadre du mandat
- **0,5% dans la limite de 75€** pour les autres arbitrages

Arbitrages dans le cadre de Synoé **Gratuit** pour les arbitrages issus de la proposition de SG Private Banking

Frais de transfert sortant vers un autre produit 0%

Frais sur les versements de rente\*\*\*\*\* 1,50%

Frais de rachat 0%

NA : non applicable

\*= Le tableau indique les principaux frais du contrat constatés au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

\*\* = la catégorie « fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FIP) et les titres vifs.

\*\*\*= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du contrat au cours du dernier exercice clos.

\*\*\*\*= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.

\*\*\*\*\*=Le taux de frais de gestion du fonds en euros de 0,48 % s'applique en cas de liquidation en rente.